

APTERS



Association pour la Protection et la Tranquillité de l'Environnement des rives de Seine

BULLETIN DE RENOUVELLEMENT DE COTISATION ANNEE 2022

Disponible sur <https://www.apters.info/>

Cotisation à adresser à l'APTERS:

Nom..... Prénom

Adresse

Tel

E-Mail

Cotisation 2022 :

Individuel 20 € Membre bienfaiteur 50 € Personne Moral 35 €

Règlement

Chèque : à l'ordre APTERS

à envoyer au trésorier Bruno LEMIERE 300 avenue Briens 78670 Villennes sur Seine

RIB : 30076 02019 80199800200 51 **IBAN** : FR7630076020198019980020051 **BIC** : NORDFRPP

Désire aider :

- Distributions de tracts Création /Animation Web
 Compétence diverses (expertise technique / juridique / lobbying)

Association pour la Protection et la Tranquillité de l'Environnement des Rives de Seine

Association loi 1901, siège social Mairie 36 avenue Foch 78670 Villennes sur Seine

R.N.A. Sous-Préfecture Saint Germain en Laye, n°W83001734